



CONFÉRENCE DE PRESSE

7 novembre 2025 - Université de Pau

Contact Presse

presse@paucestvous.com ou Fabienne CARA - 06 33 66 89 71

Aujourd'hui, nous ouvrons ensemble le **Tome 1 de notre programme**, celui des **FONDATIONS**, avec le premier de quatre chapitres : **la démocratie participative**.

Depuis quelques années, on entend partout parler de démocratie participative. Le mot est devenu à la mode. On l'écrit dans les programmes, on l'affiche sur les banderoles, on l'évoque dans les débats... mais souvent, on le vide de son sens.

Alors, redéfinissons le clairement. La démocratie participative, ce n'est pas une opération de communication. Ce n'est pas une consultation ponctuelle ou un sondage en ligne pour faire semblant d'écouter.

C'est une **façon nouvelle de gouverner une ville**, en associant réellement les habitants à chaque étape des décisions qui les concernent.

C'est passer d'une démocratie où l'on agit pour les citoyens à une démocratie où l'on agit avec eux. C'est reconnaître que personne ne détient seul la vérité, que les habitants connaissent leur quartier mieux que quiconque, et qu'ils doivent pouvoir contribuer à façonner l'avenir de leur ville.

La démocratie participative, ce n'est pas renoncer à décider. C'est décider **ensemble**, en transparence, dans le respect des contraintes mais aussi dans la richesse des idées. C'est accepter le débat, la contradiction, la délibération, parce que c'est de la diversité des points de vue que naissent les meilleures solutions.

Ce premier chapitre de notre programme, c'est une promesse : **redonner la parole et le pouvoir aux Palois et aux Paloises**.

C'est sortir d'un système quasi féodal, où quelques-uns décident pour tous, pour construire ensemble un fonctionnement vraiment participatif.

C'est sortir d'un château pour redevenir une **maison commune**. C'est sortir d'une cour, d'un royaume, pour retrouver une **démocratie-construction** qui en appelle au potentiel citoyen des gens et à leur implication, qui demande d'être à l'écoute comme préalable à toute séquence démocratique et à toute démarche de co-construction.

Parce qu'une démocratie véritable ne se limite pas à déposer un bulletin dans l'urne tous les six ans. Une démocratie vivante, c'est une ville où les habitants débattent, proposent, décident, et voient leurs idées prendre forme.

Pour donner toute sa force à cette démarche, **nous nous appuierons sur quatre ressources démocratiques :**

- **les citoyens**, premiers acteurs de la vie locale ;
- **les associations et syndicats**, cœur battant du lien social ;
- **les entreprises**, partenaires de l'innovation et de la vitalité économique ;
- **les universitaires**, sources d'expertise, de réflexion et d'ouverture.

C'est cette démocratie vivante, de cette démocratie continue qu'on veut dans notre ville. Une démocratie où chaque voix compte, pas seulement le jour de l'élection. Une démocratie où l'on se parle, où l'on s'écoute, où l'on construit ensemble.

1 - CRÉATION DE CONSEILS PARTICIPATIFS POUR UNE DÉMOCRATIE VIVANTE

Ils constituent la pierre angulaire de toutes les séquences démocratiques dédiées.

Chaque grand projet municipal sera précédé d'une **séquence de délibération citoyenne**.

Ces **Conseils participatifs**, composés de 50 personnes environ formées en amont à l'ingénierie du débat par des professionnels du débat public, auront pour mission de débattre, proposer et co-construire les projets.

Leur composition : les 4 collèges qui représentent la société qui apprend à s'écouter, se parler, s'engueuler, se comprendre, se mettre d'accord avec des responsabilités différentes, des statuts différents, des compétences différentes : le collège des habitants volontaires et tirés au sort, le collège des élus majoritaires et minoritaires, le collège des experts internes à la mairie et externes, le collège des organisations (associations, entreprises, syndicats, etc.).

Leur philosophie : aller au fond du sujet, affronter la complexité, tenter de fertiliser les points de vue différents, construire des compromis dynamiques (dans le cadre d'une slow démocratie : tout le contraire de ce qu'on voit et tout le strict opposé à la trumpisation).

Principe clé : les élus animent, facilitent, mais ne décident pas seuls. Le périmètre du débat est fixé dès le départ (budgets, contraintes techniques ou juridiques).

Un lieu emblématique (lieu ? campus universitaire ? centre ville ? autre quartier ?) : **création de "L'AGORA"**, un espace permanent de débat, de formation et de concertation.

2 - CRÉATION D'UN VRAI BUDGET PARTICIPATIF A PAU

Aujourd'hui à Pau, le Fonds d'Initiative pour les Habitants (FIPH) ne permet pas une réelle participation citoyenne : les habitants doivent être constitués en association, les montants sont faibles (15 000 € au total, plafonné à 600 € par projet) et les décisions sont prises par la collectivité, sans vote citoyen.

Nous proposons la **création d'un véritable budget participatif**, outil démocratique permettant aux habitants de **proposer, voter et suivre** des projets d'intérêt général financés directement par la Ville.

- **Un budget dédié de 600 000 €** sera alloué chaque année.
- **Des critères clairs et inclusifs** : tout habitant de plus de 9 ans
- **Des projets concrets et durables** : aires de jeux, jardins partagés, équipements publics, aménagements écologiques, etc.

Le dispositif comprendra : une phase de sensibilisation et de formation pour aider les habitants à concevoir leurs projets, une étude de faisabilité transparente, un vote citoyen ouvert à tous et une mise en œuvre publique et suivie des projets lauréats, avec un bilan annuel.

Objectif : redonner du pouvoir d'agir aux Paloises et aux Paloïs, renforcer la démocratie locale et construire ensemble la ville de demain.

3 - OUVERTURE DES COMMISSIONS MUNICIPALES INTERNES A LA MAIRIE AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Principe clé : trop souvent, les décisions municipales sont prises entre élus et techniciens, sans la présence de ceux qui vivent au quotidien les réalités de la ville. Pourtant, nos associations locales regorgent d'expertise, d'expérience et d'idées concrètes issues du terrain.

Nous proposons de **permettre à des associations locales de siéger au sein des commissions municipales**, qu'il s'agisse de l'urbanisme, de la culture, de l'environnement, de la jeunesse ou de la solidarité.

Cette ouverture permettra à des citoyens engagés et à des acteurs de terrain d'apporter leur regard concret sur les politiques publiques locales. Ils ne seront plus simplement «consultés» mais associés pleinement à la réflexion et à la construction des décisions.

Concrètement, cela pourrait se traduire, par exemple, par la **présence d'un représentant de l'association Pau à Vélo dans les commissions** transports, voirie et aménagements urbains, pour enrichir les débats de leur connaissance du terrain et de leurs propositions en faveur des mobilités douces.

De même, des associations œuvrant dans le social, l'éducation, la culture, l'environnement ou la santé pourraient siéger dans les commissions correspondantes, apportant une expertise citoyenne complémentaire à celle des services municipaux.

4 - CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La démocratie, la citoyenneté cela s'apprend jeune bien avant le premier vote.

C'est pour cela que :

- **nous créerons un Conseil municipal des jeunes, qui sera pris au sérieux pour ne pas être une caricature démocratique**
- **pour renforcer la place des jeunes, ils seront partie prenantes à tout événement ou consultation afin d'être entendus, respectés, écoutés**

Cette initiative, qui a déjà vu le jour dans de nombreuses villes françaises, permettrait aux **écoliers, collégiens et lycéens** de s'engager dans des projets civiques et d'apprendre les rouages de la démocratie locale tout en participant à des actions concrètes pour améliorer leur cadre de vie.

Principe clé : le Conseil municipal des jeunes a pour objectif principal d'éduquer à la citoyenneté. Ce conseil serait composé d'élèves **des écoles primaires, des collèges et des lycées** de la ville, élus par leurs camarades sous la supervision d'adultes, notamment des élus locaux et des animateurs dédiés.

Le Conseil municipal des jeunes permettrait alors aux jeunes élus de se familiariser avec le fonctionnement des institutions locales, de découvrir les différentes étapes de la prise de décision publique, et surtout, de contribuer de manière directe à la gestion de leur ville.

En s'impliquant dans des projets concrets – que ce soit dans les domaines de l'environnement, de la culture, ou du sport les enfants pourront expérimenter les difficultés mais aussi les réussites du travail en commun. Cette expérience leur permettrait de mieux comprendre les enjeux locaux, tout en développant leur esprit critique et leur sens du dialogue.

Le Conseil municipal des enfants de Pau pourrait se pencher sur des projets concrets comme l'aménagement des espaces publics pour les jeunes, la sensibilisation à l'écologie dans les écoles, la création d'aires de jeux, ou encore l'organisation d'événements solidaires. Les propositions émanant des jeunes conseillers seraient ensuite discutées avec les élus de la ville, dans le cadre de réunions régulières.

Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain.

5 - CRÉATION D'UN CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PARTICIPATIF CLIMAT

Afin d'assurer la cohérence des politiques locales avec les objectifs climatiques, nous proposons la **mise en place d'un Conseil scientifique et participatif sur le climat**.

Ce conseil sera composé de **chercheurs et universitaires paloïs et d'experts reconnus**, issus notamment du **GIEC**, d'universités et d'organismes spécialisés, ainsi que de **représentants de la société civile** engagés sur les questions environnementales.

Sa mission :

- **conseiller, orienter et évaluer les projets municipaux** à l'aune de leur impact environnemental.
- Chaque projet, qu'il soit d'aménagement, de mobilité, d'énergie ou d'urbanisme, sera **analysé à travers le prisme climatique**, afin de garantir qu'aucune décision locale ne contredit les engagements écologiques de la ville.
- **être le garant de la bonne réalisation du Plan Climat Air Energie Territoire sur le territoire de la ville de Pau : le CSPC animera, suivra et évaluera l'engagement de la commune sur le PCEAT.**

Objectif : faire de Pau une ville exemplaire dans la lutte contre le changement climatique, où chaque action publique passe par le filtre de la science et du bon sens écologique.

6 - REDONNER VIE AUX CONSEILS DE QUARTIERS

Principe clé : donner un vrai budget aux conseils de quartier pour des projets qui partent du terrain.

Dans notre ville, les habitants savent mieux que quiconque ce dont leur quartier a besoin. Pourtant, trop souvent, leurs idées restent lettre morte faute de moyens. Nous voulons changer cela.

Notre proposition est simple : **donner un vrai budget aux conseils de quartier**, afin qu'ils puissent financer directement de petits projets de proximité, utiles, visibles et fédérateurs, **et s'assurer qu'ils vivent et soient animés tout au long du mandat.**

Ces budgets permettraient de soutenir des initiatives concrètes d'aménagement comme l'installation de bacs à fleurs, la création de fresques murales, de bancs publics ou de jardins partagés, mais aussi de favoriser la vie locale grâce à des animations telles que la fête des voisins, la fête de quartier, ou encore des ateliers intergénérationnels.

7 - RAPPROCHER LA VIE DÉMOCRATIE MUNICIPALE DES HABITANTS

Principe clé : trop souvent, la vie municipale semble se dérouler loin des citoyens, dans une salle de la Mairie et peu accessible. Résultat : la distance entre les habitants et leurs élus se creuse et la démocratie locale perd de sa vitalité.

Nous voulons rompre avec cette logique en **délocalisant régulièrement les conseils municipaux dans les différents quartiers de la ville, à tour de rôle**. Chaque séance sera organisée dans un lieu du quotidien, une maison de quartier, une école, un centre social, un gymnase ou une salle associative, afin de permettre à un plus grand nombre d'habitants d'y assister.

En rapprochant le conseil municipal des habitants, on encourage la curiosité, le dialogue et l'implication. Ces conseils municipaux « hors les murs » peuvent favoriser la participation citoyenne. Délocaliser les conseils municipaux, c'est un symbole fort de proximité mais aussi une façon concrète de retisser le lien entre la mairie et les quartiers.

Tous les mois seront organisés les “rencontres en quartier” ou les “diagnostics en marchant” qui offrent aux citoyens de « cheminer » avec les élus et collaborateurs pour faire le constat de ce qui ne va pas et de ce qui va et de co-construire ensemble des propositions.

CONCLUSION

À travers ces engagements, **conseils participatifs, budget participatif, conseils municipaux des enfants , implication des associations et conseil scientifique et participatif sur le climat**, nous affirmons une vision : celle d'une ville **plus démocratique, plus transparente et plus écologique**.

Nous voulons **redonner la parole aux habitants**, faire confiance à leur créativité et à leur intelligence collective. Les défis climatiques, sociaux et démocratiques exigent des réponses nouvelles : **c'est en associant les citoyens, les acteurs de terrain** que nous construirons ensemble une ville plus juste, plus vivante et tournée vers l'avenir.

Pascal Boniface

Candidat à l'élection municipale de Pau 2026